

Vous avez demandé du respect... ne quittez pas

Saran, le 2 décembre 2024

Au cours du mois de novembre 2024, 2 agents du PREJ 45 ont constaté que leurs véhicules personnels ont été fortement endommagés sur le parking visiteur du CPOS. En effet, depuis l'arrivée des 7 nouveaux véhicules, une note interdisant aux agents de stationner leur véhicule personnel sur la base PREJ 45 a été établie avec comme solution le stationnement sur le parking des personnels du CPOS.

Nous rappelons que le parking du centre pénitentiaire d'Orléans Saran ne contient pas assez de places pour que les agents PREJ 45 puissent y stationner, les obligeant à garer leur véhicule sur le parking visiteurs. Celui-ci n'étant pas équipé de caméras, ni d'un éclairage satisfaisant. La sécurité des personnels et de leurs véhicules n'est pas pleinement garantie lorsque les fins de missions se font à des heures tardives, voire de nuit.

Nous rappelons que la base PREJ 45 a été conçue en 2016 pour accueillir 19 personnels et actuellement l'effectif dépasse les 30 personnels.

Nous avons dénoncé par plusieurs biais le fait que la base PREJ 45 était inadaptée en matière d'hygiène et de sécurité pour plusieurs raisons :

- **1 toilette et 2 douches pour plus de 25 personnels masculins**
- **1 vestiaire homme exigu pour tous les personnels masculins**
- **1 ventilation inexistante dans les douches**
- **Des infiltrations d'eau au niveau de l'armurerie**
- **Une salle de repos exigu**

L'UFAP-UNSA Justice du PREJ 45 a demandé à la Direction interrégionale la construction d'une base adaptée en matière d'hygiène et de sécurité pour les personnels.

En réponse, la DISP préfère dépenser les deniers publics pour un agrandissement obsolète qui certes agrandira le vestiaire homme, mais qui ne résoudra pas les difficultés rencontrées au quotidien. **À quoi bon SUER et DEPENSER des sommes considérables pour un projet qui ne résout rien !?**

L'UFAP-UNSA Justice du PREJ 45 s'oppose fermement à cet agrandissement et demande que des crédits soient alloués pour la construction d'une base digne de ce nom pour les personnels afin d'avoir des conditions de travail optimum.

LES DENIERS PUBLICS NE DOIVENT PAS ETRE DEPENSES POUR FLATTER DES EGOS SURDIMENSIONNES !

Le bureau local PREJ 45